



MICRO-PRETS AUX PETITES ENTREPRISES

Le programme de micro-prêts Rising Tide

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DEO) offre le programme de micro-prêts Rising Tide en collaboration avec la **Coast Capital Savings Credit Union**.

Conditions d'admissibilité

Le programme de micro-prêts Rising Tide a été créé spécialement pour venir en aide aux personnes qui :

- sont membres ou clients de la Coast Capital Savings Credit Union;
- sont inscrites au programme d'aide au travail indépendant, qui l'ont terminé ou qui possèdent une expérience équivalente;
- détiennent une preuve de l'appui de leur communauté ou de leur réseau personnel (2 lettres de référence et la documentation qui donne les grandes lignes de cet appui);
- ont préparé un plan d'affaire financièrement viable;
- ont fait la preuve de leur propre contribution (financière ou autre) à l'entreprise;
- ont besoin d'un prêt à concurrence de 35000\$.

Pour être admissibles, les intéressés doivent manifester clairement leur intention de lancer ou de faire croître leur entreprise. Pour cela, ils doivent consacrer beaucoup de temps à créer ou à gérer leur nouvelle entreprise et montrer qu'ils y ont des enjeux.

Utilisation des prêts

Le programme de micro-prêts Rising Tide permet aux entrepreneurs de la région métropolitaine de Victoria et du Lower Mainland qui désirent former une petite entreprise ou faire progresser une petite entreprise existante, d'accéder à des prêts. Ces prêts peuvent aider les entreprises à entreprendre les activités suivantes :

- la recherche et le développement dans le but de commercialiser un produit ou service;
- le développement d'un produit au stade commercial ou pré-commercial;
- la commercialisation;
- l'établissement d'une nouvelle capacité de production ou de nouveaux services;
- l'obtention de fonds de roulement par une ligne de crédit.

Modalités des prêts

Les conditions qui s'appliquent aux prêts ont été conçues pour être très flexibles et pour permettre au bénéficiaire de maintenir ses liquidités tout au long de l'année. Chaque prêt est assujéti aux conditions suivantes :

- il doit être remboursé dans un délai de cinq ans ou moins;
- le prêt ne peut pas dépasser 35 000 \$;
- la flexibilité des conditions de remboursement sont au gré de la Coast Capital;
- l'approbation des prêts est la responsabilité de la Coast Capital Credit Union;
- les taux d'intérêt sont fixés d'après le taux préférentiel* de la Coast Capital, auquel s'ajoute une prime de risque.

* Le taux préférentiel de la Coast Capital Savings Credit Union varie selon les taux d'intérêt du marché.

Comment présenter une demande?

Pour en savoir plus sur ce programme, veuillez communiquer avec DEO au 1 888 338-9378 ou visitez notre site Web à l'adresse www.deo.gc.ca.

Veuillez visiter Coast Capital Savings Credit Union, au site Web www.coastcapitalsavings.com et chercher les mots clé « Rising Tide », ou adressez-vous à ses bureaux aux adresses suivantes :

Victoria, Colombie-Britannique
Numéro de téléphone : (250) 483-7000

Lower Mainland, Colombie-Britannique
Numéro de téléphone : (250) 517-7000